

Mémoire présenté au BAPE dans le cadre du projet éolien de l'Érable

Par Nadine Trudeau

Le 30 novembre 2009







« Le paysage est un patrimoine qui joue un rôle important dans la qualité de vie des communautés, puisqu'il est leur cadre de vie et leur lien physique au milieu. Il est aussi de plus en plus, dans de nombreuses régions comme celles de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, une valeur économique de premier plan pour l'industrie récréo-touristique. Le modèle de développement éolien par des promoteurs industriels plutôt que par des petites communautés ou des individus comporte plus de risques pour les paysages. On ne pourra éviter les conflits et les dommages si on laisse carte blanche aux promoteurs dans le choix de la localisation et de la disposition des parcs. »

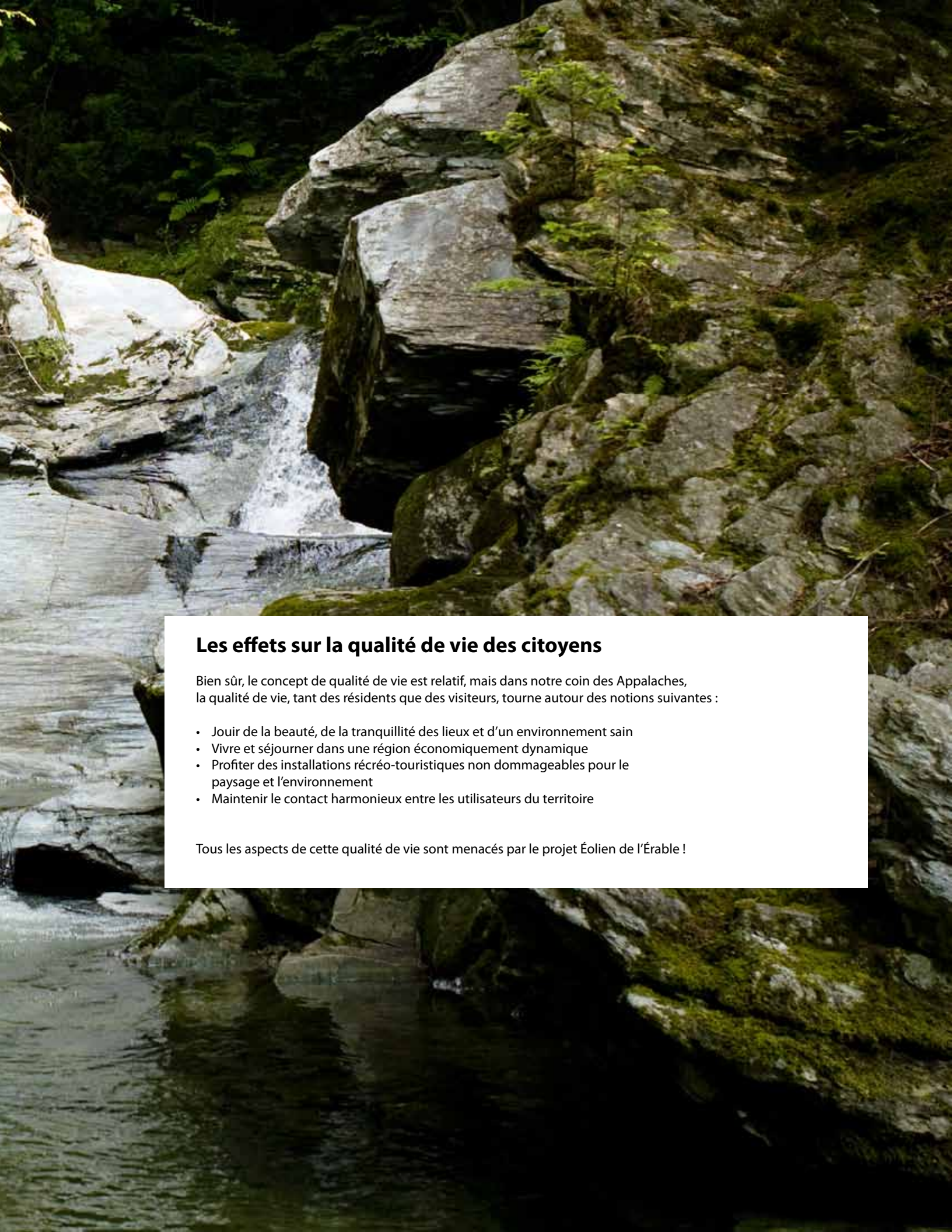
(Bouchard, 2008 : 38)



Je m'appelle Nadine Trudeau et je suis propriétaire d'une résidence à Ste-Sophie d'Halifax depuis plus de 20 ans. Moi et mon conjoint avons choisi l'endroit en raison de la beauté des paysages, de la tranquillité, de l'accueil des gens et parce que ma mère y avait une résidence dans la même localité. Notre maison est typique de la région, construite au début du 20e siècle, elle est fait de bardeaux de cèdre à l'extérieur et de planches d'érable à l'intérieur. Cette maison est notre résidence secondaire ; nous y passons nos fins de semaine, nos vacances d'hiver et d'été. J'ai la chance d'être professeure au collégial et mes vacances sont d'environ 3 mois par année. Nous y passons beaucoup de temps, avec nos 2 enfants, mais également avec de nombreux parents et amis. Cette maison, connue de tous par les résidants de Ste-Sophie, a été oubliée des cartes fournies par le promoteur.

Rien ne me laisse croire que le projet d'éoliennes industrielles qu'Énerfin veut implanter dans notre région soit une bonne chose. En fait, plus je me renseigne sur la question des conséquences des éoliennes industrielles dans une zone habitée et aussi plus je prends connaissance des façons de faire d'Énerfin et de certains de nos élus municipaux, plus je suis convaincue qu'il faille ABSOLUMENT refuser ce projet. Et ce n'est pas parce que ce projet a des conséquences sur « ma petite personne ». Si tous les citoyens du Québec étaient informés des tenants et aboutissants du projet éolien de l'Érable, je crois fermement que la majorité s'y opposerait. Nous avons mille raisons de nous y opposer et plusieurs de ces raisons (dangers pour la santé, énergie coûteuse et non rentable...) seront sans doute exprimées dans d'autres mémoires, mais j'aimerais axé ma réflexion sur les effets de ce projet sur la qualité de vie des citoyens.






Les effets sur la qualité de vie des citoyens

Bien sûr, le concept de qualité de vie est relatif, mais dans notre coin des Appalaches, la qualité de vie, tant des résidents que des visiteurs, tourne autour des notions suivantes :

- Jouir de la beauté, de la tranquillité des lieux et d'un environnement sain
- Vivre et séjourner dans une région économiquement dynamique
- Profiter des installations récréo-touristiques non dommageables pour le paysage et l'environnement
- Maintenir le contact harmonieux entre les utilisateurs du territoire

Tous les aspects de cette qualité de vie sont menacés par le projet Éolien de l'Érable !



A scenic landscape featuring a blue building partially obscured by trees on the left, a line of green trees in the middle ground, and a bright, cloudy sky above. The foreground is filled with lush green vegetation.

1.

**Les effets sur le paysage,
la tranquillité des lieux
et l'environnement**



Depuis plus de vingt ans que je suis dans la région, je me sens très fier d'y appartenir. Je constate que tous apprécient l'immense beauté et le côté paisible des lieux. Tant pour nos visiteurs que nos voisins qui y demeurent et travaillent à temps plein, le constat est le même : cette région est parmi les plus jolies du Québec. J'ai voyagé dans plusieurs pays dans le monde et vu de très beaux paysages, mais j'en arrive toujours à la conclusion que mon coin des Appalaches n'a rien à envier à d'autres merveilles du monde. Notre région est magnifique à cause de ses montagnes et ses vallons, de son aspect naturel donc, mais magnifique aussi car l'intégration des humains y est harmonieuse. Les champs cultivés, les maisons typiques, les fermes, les aménagements humains y sont agréables à voir. Il y a peu de choses qui « jurent » dans le paysage et tout est fait comme si les habitants en étaient fiers, ils prennent soin de leur région ! Nos visiteurs, des Montréalais surtout, mais des Européens de France et de Belgique, sont enchantés par leur passage dans notre région, justement à cause de son environnement sain, harmonieux, paisible et de son « charme fou » !.

Les gens qui vivent ici n'ont pas choisi de vivre dans une zone industrielle !

Pourquoi souhaiterions-nous voir un des paysages les plus jolis du Québec et les mieux préservés « mité » par des dizaines de monstres de 138 mètres faits de béton et d'acier, avec leurs routes d'accès, leurs sous-stations électriques et leurs lignes de haute tension ! Sans compter que durant les travaux, le bruit des camions, la destruction de centaine d'hectares de forêts, la « bétonnisation » des sols et le passage des fils souterrains affecteront la quiétude des gens et sera hautement nuisible pour l'environnement.

Serons-nous encore fiers de notre région et heureux d'y vivre lorsqu'elle prendra les airs d'une zone industrielle ? « Heureux de partager avec vous notre paysage » est la devise que la municipalité de Ste-Sophie a formulé lors du 150e anniversaire de sa fondation, fêté l'été 2008. Des affiches à l'entrée du village reprennent cette devise. Les activités et les outils promotionnels (calendrier, dépliant, annonces...) entourant cet anniversaire vantaient la beauté de l'endroit... Serons-nous encore fiers de notre région et d'y accueillir des visiteurs dans notre milieu de vie défigurés par les éoliennes ?

Oui, le paysage est un bien que l'on doit préserver et valoriser au même titre que les autres composantes de l'environnement. C'est la qualité de vie des citoyens qui en dépend !

Lorsque j'entreprends de lire à propos des projets éoliens ailleurs ici ou dans le monde, je suis carrément atterrée. La majorité des opinions, faits par tant par des spécialistes que de simples citoyens, est un cri d'alarme et nous met en garde contre le développement de l'éolienne industrielle. Le très sérieux magazine économique français l'Expansion (06 mai 2009), informe que le débat est manifeste partout en Europe, que les opposants se font entendre dans 18 pays demandant un moratoire pour que cesse tout développement éolien. Au Québec, bien que l'implantation des éoliennes soient plus récente et limitée, les oppositions n'en sont pas néanmoins importantes. D'après deux spécialistes québécois en matière de paysage (Fortin et Domon 2007), presque partout où des projets éoliens sont annoncés, la grogne des populations riveraines est montante ».

« Le rythme accéléré des implantations, leurs retombées dans l'économie régionale estimées trop faibles, leurs impacts importants sur les paysages et l'implication trop limitée et tardive d'acteurs locaux sont jugés particulièrement problématiques. » (Fortin et Domon 2007).

Mais revenons à l'Europe puisque sa population a une expérience plus longue que nous en ce domaine. Toujours dans la revue l'Expansion (2009), ce distingué journal demande à ses lecteurs de s'exprimer à savoir si un moratoire sur les projets éoliens devrait être appliqué à l'ensemble de la communauté européenne. Des 107 opinions reçues, tous sans exception expriment leur opposition aux éoliennes. Voici quelques-uns des commentaires que j'ai retenus car ils expriment leurs craintes quant aux dangers sur le paysage.

« Je suis opposé au mitage de notre beau pays et à l'installation de ces machines gigantesques au pied des habitations, villages et hameaux. L'impact des machines et du réseau de transport sur le territoire est beaucoup trop fort au regard de la production réelle. Mettez vous une journée à 500m d'une machine et vous comprendrez que l'omniprésence de l'engin peut modifier radicalement la vie de la personne qui souvent avait le choix d'un cadre de vie rural (...) » Commentaire par Jean Roubion - mercredi 06 mai 2009 10:53

«Inefficaces, coûteuses, dégradant les paysages et les conditions de vie des habitants proches... il faut aller voir les concentrations de ces énormes machines dans certaines zones du Pas de Calais (FRUGES) ou de la Somme...l'appât de l'argent facile pour quelques uns aux dépens de toute la collectivité...la priorité n'est pas au développement de ces énergies dites renouvelables(pour le portefeuille d'affairistes), mais à la mise en oeuvre d'une véritable politique d'économie de l'énergie!» Commentaire par MERIAUX - mercredi 06 mai 2009 10:55
« Le mal vient de l'éolien industriel (150 à 180 m de haut) qui s'installe dans nos campagnes au mépris des paysages, des habitants, profitant de la crédulité des maires et des exploitants agricoles, habitués aux subventions... pour le plus grand profit des industriels eux aussi financés par le prix d'achat d'EDF subventionné par tout un chacun ! » Commentaire par Anne de GOUVION SAINT CYR - mercredi 06 mai 2009 11:12

« Les Européens font enfin preuve de bon sens après l'échec évident de l'éolien industriel sur tous les plans, économique, énergétique, touristique, dévoreurs de crédit en période de crise financière et qui ne tient que par un subventionnement éhonté des pouvoirs publics avec l'argent des contribuables, en pure perte...du vent et rien d'autre. » Commentaire par Richard - mercredi 06 mai 2009 11:29

« Je suis catastrophé de voir qu'une bonne idée, la réduction des gaz à effet, entraîne la France dans une catastrophe pour notre patrimoine et notre tourisme. Il faut être conscient que la construction d'éolienne ne trouve sa justification que par les profits financiers du promoteur, des communes et des propriétaires des terrains sur lesquelles elles sont installées. C'est une confiscation d'un patrimoine commun à tous au bénéfice de quelques-uns. Une éolienne ne contribue que de façon marginale à la production d'électricité. » Commentaire par Raymond Lebas - mercredi 06 mai 2009 11:31

« Les poètes ont chanté la douceur angevine, les paysages, les multiples lieux chargé d'histoire. On nous a dit vous allez avoir pour le bien de tous (sic) un champ d'éolienne ??? 5 turbines comme on dit joliment. Non, ces monstres n'ont rien à voir avec nos moulins d'autrefois comme certains osent le prétendre. (...) Une éolienne ça fait quoi ? à part un flash par seconde, du bruit, de la pollution visuelle et en CO2; une éolienne cela veut dire ne travailler qu'un quart du temps, ne produire qu'à 25% du temps de l'énergie mais à plein temps des dividendes aux actionnaires. Je ne suis pas un cerveau qui à fait de hautes (150/180mètres) études, mais si un groupe comme Total a laissé tomber tous ses projets éoliens, si les grands pays éoliens comme les Pays Bas , le Danemark ne subventionnent plus, et bien je me dis que ces gens là savent ce qu'ils font. Merci à l'Union Européenne contre les éoliennes vous pouvez compter sur nous et nous comptons sur vous pour protéger nos beaux pays. » Commentaire par M. Daubin - mercredi 06 mai 2009 15:53

« Si l'écologie consiste à protéger la nature, alors les éoliennes n'ont pas leur place : détruire les paysages, bétonner les sols en menaçant les nappes phréatiques, produire et importer sans création d'emploi local des tours en métaux rares, allumer des projecteurs la nuit, investir dans du matériel inutilisé aux 3/4 de temps faute de vent et user de l'énergie fossile en son absence, on ne voit pas comment on peut prétendre d'une régression qu'elle est un progrès! Le potentiel touristique du pays ne peut qu'en souffrir par le saccage du patrimoine paysager et avec lui un considérable gisement d'emplois encore insuffisamment mis en valeur dans un monde de raréfaction des espaces. » Commentaire par Mr CASALIS ARNAUD -mercredi 06 mai 2009 17:42

La sagesse élémentaire ne commande-t-elle pas la prudence lorsqu'on sait ce qui se fait et se dit à propos des éoliennes ? Comment pouvons-nous dans notre coin de pays, nous lancer dans la destruction de ce bien précieux qu'est le paysage ? Et encore, si cela était pour le bien économique de la région ou celui de l'environnement. Mais rien, rien ne semble présenter un avantage, ni pour l'ensemble de la population, ni pour l'environnement ! À ce propos, Jacques Blanchard (2009), ancien secrétaire général de L'Observatoire de l'énergie en France, écrit que les éoliennes industrielles constituent non seulement une erreur énergétique, esthétique et économique, mais aussi une erreur écologique et environnementale :

« Chacun doit savoir que pour implanter un seul mât d'éolienne, outre les divers terrassements pour la plate forme et la voie d'accès (généralement les lieux potentiels d'implantation ne sont pas desservis) qui défigurent le paysage sans utilité pour les citoyens, ce sont près de 400 m3 de béton armé qui sont nécessaires pour la base du mât. Ainsi, un parc moyen, soit 15 éoliennes, représente 6000 m3 de béton. Que se passera-t-il à l'issue de l'engagement de l'État (15 ans) lorsque le marché reprenant ses droits et le kwh payé à son juste prix, les opérateurs abandonneront la production, démonteront éventuellement (?) les mâts, mais laisseront dans le sol le béton... aussi inutile que nuisible à l'environnement. »

Le problème n'est pas la construction de quelques éoliennes, mais d'un parc éolien disgracieux et finalement polluant (pollution des sols, pollution par le bruit...) dans une zone habitée où le milieu de vie est un bien qu'il faut préserver ! À propos de la santé et de qualité de vie dans une zone éolienne, une docteure américaine en médecine (Pierpont, 2005) conclue la chose suivante :

« En conclusion, d'après ces données, les éoliennes ne devraient pas être implantées à moins de 2,5 km des habitations. Ceci tout en sachant qu'il y aura toujours des problèmes de santé et de qualité de vie causés par les éoliennes au-delà de cette distance. Les personnes vivant entre 2,5 km et 5 km d'une future centrale éolienne devraient être prévenues des effets potentiels sur la santé et la qualité de vie, et être correctement indemnisées pour ce préjudice. »

Ajoutons à cela que notre territoire a des particularités qui rendent encore plus dommageable l'installation d'un parc éolien. Il s'agit d'un territoire agricole habité où s'alternent champs et boisés. Il s'agit d'un milieu qui ne possède aucune infrastructure déjà en place pour y implanter un projet de cette envergure. Notre territoire est escarpé, montagneux et il est traversé par de petits rangs ou des « chemins de bois » qui suivent la morphologie des lieux. Penser y implanter des éoliennes de 150 mètres semble tout à fait inapproprié en cet endroit. Il faudra le déboiser, le modeler, le dynamiter, le rendre accessible! Le fait de vouloir clairesemer les éoliennes sur un vaste territoire dans des zones boisées jusqu'à présent inaccessibles présente un défi de taille. Il s'agit d'un défi technique considérable certes, mais il est important de savoir que ce projet a nécessité l'emprise d'un territoire immense par un promoteur au détriment de ses usagers et sans consultation de ceux-ci.¹

¹ À ce sujet, se référer à l'entrevue accordée par Marie-José Fortin, professeure au département Sociétés, Territoires et Développement de l'UQAR, à Joël LeBigot dans son émission « Pourquoi pas dimanche » diffusée sur la chaîne radio de Radio-Canada, dimanche le 11 octobre 2009 à 9h42. Madame Fortin faisait référence en particulier au projet éolien de l'Érable et de la colère que suscite son implantation. D'après Madame Fortin, dans le développement éolien, la ressource n'est pas que le vent, mais aussi le territoire sur lequel va être installé les éoliennes. Le sujet épineux est l'emprise et l'accès au territoire. Madame Fortin abordait également la notion de paysage en mentionnant que celui-ci était une notion chargée de sens (et non d'un luxe) et qu'il fallait consulter les principaux occupants pour connaître les zones jugées sensibles.





2.

Les effets sur l'utilisation des lieux, sur le potentiel récréotouristique et économique de la région



Notre territoire n'a rien d'une zone industrielle ! C'est un environnement propice aux activités de plein air et récréotouristique. Moi et mon conjoint, nos enfants, nos parents et visiteurs, mais aussi nos voisins et l'ensemble des résidents de la région profitons et occupons une multitude de lieux pour nos loisirs. Les sentiers pédestres, les centres de ski alpin, de raquettes, de ski de fond ou de traîneaux à chien, la baignade dans les rivières et les lacs, la visite de fermes, de jardins et de petits musées, les promenades dans les rangs de l'arrière-pays, les fêtes estivales, les balades gourmandes, les journées à la cabane à sucre (etc.) sont particulièrement appréciés et à juste titre. Il n'y a qu'à parcourir les guides touristiques de la région pour voir à quel point on fait la promotion des installations et des activités récréotouristiques en vantant le cadre enchanteur de la région.

Comment expliquer que dans le cadre du projet éolien de l'Érable ni le promoteur (dans son étude d'impact), ni la MRC de l'Érable (dans le RCI) n'aient pris la peine de faire un relevé des sites patrimoniaux, culturels et naturels, ni des installations et des services récréotouristiques qui pourraient être affectés par le développement d'un parc éolien. Tout au plus, dans l'étude d'impacts retrouve-t-on une liste non exhaustive des festivals et un paragraphe famélique qui parle des « paysages saisissants » de la région. Pour une notion plus précise à propos du patrimoine naturel, on doit se contenter de cette phrase : « en ce qui à trait aux éléments esthétiques et écologiques, ils se retrouvent aux alentours du lac William. » (chapitre 2, page 35) Bravo pour l'effort et le sérieux de l'enquête !

Évidemment, puisqu'il n'y a pas de relevé, l'étude d'impacts ne fait aucun lien entre les lieux patrimoniaux, naturels et récréotouristiques, leur emplacement et les préjudices potentiels qu'ils auraient à subir, advenant l'implantation d'un parc industriel d'éoliennes. On se contente de dire que les impacts seront positifs sur le tourisme car plusieurs personnes seront attirées par les éoliennes. Un deuxième bravo, mais cette fois pour la méthodologie ! J'ai moi-même participé à deux études d'impacts (volet impacts humains) dans le cadre du projet hydroélectrique Grande-Baleine (1993) et de l'aménagement d'une route vers le village cri de Waskaganish (1999) et je peux témoigner que des études d'impact sur le milieu humain peuvent être faites avec beaucoup de sérieux, de rigueur et de travail pour commencer. Je ne saurais qualifier en comparaison l'étude d'impact du projet de l'Érable : « inexistante », me semble le terme poli.

Pourtant, tout ce que je lis -autre que l'étude de SNCLavallin, il va sans dire- me dit qu'au contraire les impacts pourraient être nombreux à cause des changements majeures de vocation du territoire (voir à titre d'exemples les citations des citoyens plus haut). Selon Anne Chardonnet (2005), qui représente un regroupement de 40 organisations touristiques dans l'Aude, un territoire comparable à celui des Appalaches, il est totalement illusoire de croire que les touristes et autres utilisateurs des lieux qui choisissent un endroit pour la qualité de ses paysages ne soient attirés par les parcs éoliens. D'après cette association

« Ils (les touristes) sont exigeants sur le respect des espaces naturels et ne sont pas du tout intéressés par le tourisme dit « industriel », c'est-à-dire la visite des sites éoliens. »

Non, les visiteurs qui viennent admirer les lieux ne viennent pas voir une zone industrielle !!!

Déjà, avant même que le projet ne soit réalisé dans notre région, les effets négatifs sont tangibles. Le centre de ski de fond « La clé des bois » à St-Ferdinand n'ouvrira pas ses portes cet hiver à cause du projet éolien qui a divisé la population et qui ont fait d'anciens alliés des ennemis ! En effet, quelques propriétaires terriens « pro-éoliens » (dont des élus municipaux) ont refusé à ce club sportif d'emprunter les anciens tracés. Aussi, les propriétaires des chiens de traîneaux disent avoir eu des annulations de touristes européens qui ne souhaitent pas risquer visiter un parc industriel. C'est bon pour l'économie ça ?

Qui a envie de voir des mats en béton qui remplacent un paysage autrefois bucolique ? Nos municipalités se sont-elles préoccupées que moins de touristes ne viendront et moins de locaux n'utiliseront les services récréotouristiques, contribuant ainsi à la baisse des activités économiques de la région ? Nos maires se sont-ils demandés si une baisse marquée des visiteurs (touristes, vacanciers...) pouvaient avoir des impacts économiques dans l'ensemble des activités économiques ?

² Nous avons calculé que nos dépensons, nous et nos visiteurs, environ entre \$10,000 et \$15,000 par année dans la région.

Ça fait 20 ans que je suis dans la région et j'ai contribué au dynamisme économique de la région, avec ma famille, mais aussi grâce à tous ceux (nombreux) qui nous visitent chaque année. Nous ne dépensons pas notre argent que pour les installations récréotouristiques. Nous allons à l'épicerie, au Club Vidéo, à la station d'essence, à la quincaillerie, à la pharmacie, nous embauchons des peintres en bâtiment, des ébénistes, des spécialistes en terrassement, nous rénovons la maison, nous achetons du bois de chauffage, allons acheter directement des produits à la ferme! Qu'arrivera-t-il si des gens comme nous avec tous ceux que nous amenons dans la région² décident de partir, ou très certainement, fuiront la région durant les travaux d'aménagement. Quelqu'un a-t-il pris ces informations en considération ?

Avons-nous vraiment besoin d'un développement éolien quant on sait qu'il ne profite finalement qu'à quelques-uns. Actuellement, la situation économique de la région est bonne. Notre région affiche un des taux de chômage les plus bas au Québec, meilleur que celui de l'ensemble du Québec, meilleur que celui des autres MRC de la région (<http://grand-quebec.com/centre-du-uebec/mrc-erable/page> consultée le 30 novembre 2009) Avons-nous besoin de mettre en péril les assises économiques de la région ?

Toutes mes lectures (Dubuc et Ste-Marie 2008 ; Lagacé 2007 ; Blanchard 2008,) me disent que l'éolien n'apporte pas la prospérité économique dans une région, au contraire. Tout au plus quelques propriétaires terriens et élus municipaux non-visionnaires « appâtés » par des redevances, récolteront de l'argent à très court terme. Des spécialistes de l'économie disent que les projets privés d'éoliennes coûtent chers aux contribuables, font hausser le coût d'énergie et font fuir de la région tout ceux qui le peuvent. Il semblerait aussi, comme si cela n'était pas assez apocalyptique, qu'un projet éolien fasse baisser de 20% le prix des propriétés. Voici ce qu'écrit le journaliste Bruno Mollard, dans le Courrier de l'ouest du vendredi 24 avril 2009, en rapportant les faits entourant la condamnation d'un propriétaire qui aurait vendu sa maison, sans avoir informé l'acheteur que celle-ci allait se trouver dans un parc éolien :

« Les juges ont estimé que le vendeur avait « sciemment gardé le silence » sur une information déterminante pour établir le prix du bien immobilier (...). Le jugement confirme le préjudice visible et sonore entraîné par la proximité des éoliennes estimant « que l'immeuble va connaître une perte de sa valeur d'environ 20% ».

Quant à moi, j'avais choisi une région en raison de ce qu'elle avait à offrir (beauté, tranquillité, activités de plein air), pourquoi resterais-je si elle n'a plus rien de cela à m'offrir ? Déjà en octobre dernier, ma mère a vendu sa petite maison bleue dans le Haut du rang 4 de Ste-Sophie, elle allait se retrouver encercler d'éoliennes avec une route d'accès qui passerait directement devant sa galerie ! Je vendrai, moi aussi, si le projet de l'Érable s'implante. Au mieux, je devrai me contenter d'un prix moins élevé de que ce qu'elle vaut (comme ma mère a dû le faire). Au pire, je ne réussirais pas à la vendre rapidement et elle restera vacante, sans vie. N'apportant plus rien à la prospérité économique de la région. Une chose est sûre, je choisirai une région où je ne retrouverai pas de parc d'éoliennes industrielles!!





3.

**Les effets sur l'harmonie
entre les différents
utilisateurs du territoire**

J'avais choisi une région aussi pour sa population. Nos voisins, agriculteurs pour la plupart, qui s'adonnent à la petite ou la plus grande production laitière, forestière, acéricole... Des natifs de la région pour la plupart, mais aussi des « étrangers » comme nous qui viennent dans leur temps de loisir ou qui s'y sont installés définitivement pour y travailler. Des amis, natifs et résidents de la région, avec qui nous partageons le bonheur du plein air ! Pour ma mère aussi, qui a vécu 23 ans dans le rang d'à côté jusqu'à tout récemment, et qui a attiré dans son sillon toute la famille élargie ! Il me semble qu'un des points qui nous rassemble tous (voisins, famille, amis, autres habitants de la région), tous aussi différents que nous sommes, c'est notre milieu de vie, sa beauté, sa qualité... Moi et mon conjoint n'avons presque pas de terrain et nous adorons le plein air. Ce sont les terres de nos voisins, les chemins publics, les lieux patrimoniaux, culturels et naturels, les centres récréotouristiques qui constituent nos aires de jeux ! J'ai toujours été redevable de nos voisins qui nous laissent emprunter leurs « chemins de bois » si généreusement, car ils savent que nous n'utilisons pas de véhicule moteur et que nous prenons soin de leur territoire. Toutes nos sorties dans la région sont ponctuées de rencontres amicales. Les lieux naturels, comme les rivières et « les marmites », sont visités tant par les locaux que par les « étrangers ». Et tous les apprécient ! Il me semble que le sujet de conversation tourne souvent autour de la beauté des lieux et le plaisir d'y être.

Avec le projet éolien, le vent est en train de tourner et l'harmonie entre les habitants, si appréciable, est compromise. Depuis qu'il est question des éoliennes, tout le monde ici a été témoin de paroles ou de gestes disgracieux entre les gens qui s'appréciaient autrefois. Des pancartes ont été arrachées, des actes de vandalismes ont été perpétrés sur des propriétés, des gens ont été « intimidés ». Des familles se disputent. Des voisins ne s'adressent plus la parole, n'échangent plus de petits services. Et tout cela car les citoyens ont été laissés à eux-mêmes dans l'implantation du projet éolien de l'Érable. On constate un manque flagrant de transparence de la part du promoteur, mais aussi de certains élus municipaux et un manque total d'encadrement des relations entre le promoteur et la population. Et tout cela se retourne contre la population elle-même. Patrick Lagacé, dans la Presse (01 sept. 2007) décrit le portrait suivant à propos des projets privés d'éoliennes au Québec :

Et les citoyens se plaignent d'être laissés à eux-mêmes. «Les promoteurs entrent dans une région à toute vitesse avec des valises noires pleines d'argent. Ils offrent des redevances. Mais ni les agriculteurs ni les élus ne comprennent les mécanismes. Ils ne savent pas ce qu'ils signent. Et ils signent souvent n'importe quoi», constate Jean-Louis Chaumel, prof à l'Université du Québec à Rimouski et spécialiste de l'exploitation éolienne. (...)Et Québec n'a posé aucune balise solide pour encadrer les relations entre les promoteurs et leurs interlocuteurs. Le directeur général d'une MRC visée par un projet éolien, qui a requis l'anonymat afin de pouvoir parler franchement, est amer. Chaque MRC, dit-il, a dû se dépatouiller avec les promoteurs du vent, commander ses propres études, agir à tâtons. Or, peste ce DG, les promoteurs possèdent toute l'information dans un domaine éminemment complexe, le secteur énergétique. «Chaque MRC négocie dans l'ignorance de ce qui se fait ailleurs. On doit embaucher nos propres consultants.»

Les gens se déchirent sur la question des éoliennes, et à défaut d'information claire nous assistons impuissants à un cirque ridicule où des intérêts qui nous dépassent sont en train de nous broyer littéralement. Madame Normandeau, la ministre des Ressources naturelles et de la faune, nous a pourtant juré (à quelques reprises, mais devant les caméras de Radio-Canada au Téléjournal du 8 septembre 2009), que le projet éolien se ferait avec l'accord des populations, qu'il n'est pas question de passer le projet « à travers la gorge » des citoyens. Mais qui nous a consulté? Personne³. Et d'abord qui nous a renseigné ? Personne non plus... Nous savons tous que c'est d'abord le promoteur qui s'est promené librement d'un propriétaire à un autre avec des tactiques du Moyen-Âge en promettant des redevances ou alors en menaçant à mi-mot les plus prudents : « Signe car le projet va se faire quand même et toi tu n'auras pas une cenne!⁴ ». Les contrats ont été signés dans la plus grande précipitation et dans le plus grand secret, les signataires étant invités à ne pas en parler à leurs voisins. Ensuite, cela a été le jeu de « cache-cache » du promoteur. Les plans d'emplacement des éoliennes et des routes d'accès ont pris un temps fou à être connu de tous, le promoteur se contentant de négocier qu'avec les signataires, comme si les autres n'avaient pas le droit de savoir ! Et c'est souvent par nos voisins que nous apprenions où le promoteur avait l'intention de passer.

³ Pourtant les directives du gouvernement du Québec sont claires à propos de la nécessité de consultation. Il est dit dans un document qui a été remis aux municipalités la chose suivante : « Étant donné qu'il s'agit là du cadre de vie quotidien des citoyens, la population devra être étroitement associée à la détermination des paysages d'intérêt de son milieu, ainsi qu'aux choix qui seront faits quant à la pertinence d'y autoriser ou non l'implantation d'éoliennes et quant à la façon dont cette implantation sera réalisée dans les sites qui s'avéreront appropriés à un tel usage. Le gouvernement insiste sur le fait que toute intervention sur le paysage se doit d'être précédée d'une démarche de connaissance de celui-ci. » (MAMR, 2007 : 13)

⁴ Ce sont les propos rapportés par notre voisin et que j'ai entendu par d'autres aussi.

Récemment, il est connu de tous que le promoteur donne des chèques additionnels de 1000 \$ à tous ceux qui ont signé ou sont « sympathiques » à leur projet. Il invite à des soirées d'informations sur les retombées économiques du projet, uniquement des gens dont on sait qu'ils ne se sont pas prononcés contre les éoliennes. Une amie de St-Ferdinand m'a confié que son frère entrepreneur n'ose pas se prononcer contre les éoliennes car il craint ne pas avoir de contrats lorsque les travaux vont commencer. Ses soupçons ont été confirmés lorsqu'il a été invité à cette soirée d'information mais qu'il a constaté que des propriétaires d'entreprises qui s'étaient affichés ouvertement contre le développement Éolien n'y étaient pas invités !!

Nous n'avons eu aucune information rigoureuse et transparente de la part non plus de nos élus. Ce sont les citoyens eux-mêmes qui ont dû entreprendre à leurs frais la tâche de s'informer et d'informer les autres. Moi aussi, j'ai dû me renseigner et faire ce que ni le promoteur, ni mes élus ont fait ; une étude sérieuse des conséquences d'un projet privé d'éoliennes industrielles. Ce mémoire que je remets au BAPE est le fruit du temps que j'ai dû consacrer au détriment de mes enfants, de mon travail... Je suis scandalisée de savoir que ce sont les citoyens avec leurs moyens et leurs compétences limités, qui doivent devenir des spécialistes et faire eux-mêmes les études d'impact.



A wide-angle photograph of a sunset over a valley. The sky is filled with vibrant orange and red hues, with a bright yellow glow near the horizon. The landscape below is dark and silhouetted, showing rolling hills and a city skyline in the distance. The text "En conclusion" is overlaid in white on the right side of the image.

En conclusion



Je suis une écologiste convaincue. Je fais tout en mon pouvoir pour poser au quotidien des gestes respectueux de l'environnement. Je « fatigue » parfois mon entourage, tellement je trouve important de poser des gestes « verts » ! Je n'aurais aucun mal à sacrifier mon confort ou mon cadre de vie si j'avais la certitude que le projet des Éoliennes de l'Érable était bon pour l'environnement. Après m'être renseignée sur les éoliennes privées et industrielles, je suis sûre d'une chose : Non ce type de développement n'est pas « vert » !! Il faut se souvenir qu'une idée qui est peut-être bonne au départ ne doit pas nous rendre aveugles ! Je croyais, comme plusieurs citoyens du Québec, que les éoliennes étaient écologiques ! Comme je croyais, à l'instar de plusieurs d'entre nous il n'y a pas si longtemps, que l'éthanol était une alternative écologique aux énergies fossiles. Maintenant, il a été prouvé que l'éthanol comporte des dangers environnementaux et humanitaires importants et plus aucun politicien d'ici n'en ferait la promotion. L'éolien industriel et privé non plus n'est pas vert ! Surtout parce que leur développement est confié à des mains qui n'ont aucun objectif environnemental. Ne sacrifions pas nos paysages, notre santé, notre économie, notre bon voisinage, NOTRE QUALITÉ DE VIE pour un projet qui n'est sans risque pour notre environnement !!

« À première vue, l'énergie éolienne semble une énergie douce, propre, renouvelable, donc écologique et durable. Mais si on y regarde de plus près, on constate que les contraintes et les impacts que les parcs éoliens mis en place présentement exerceront sur le territoire pourraient être considérables. Ces nouveaux moulins à vent sont des monstres mécaniques de 120 mètres de haut utilisant chacun plusieurs centaines de tonnes de matériaux. De plus, on projette la réalisation de parcs d'envergure industrielle et relativement rapprochés qui, ensemble, regrouperont des centaines de tours. (...) Il y a donc, comme plusieurs l'ont souligné, un important effet cumulatif qui doit être pris en cause. Sans exagérer l'impact de ces installations sur l'environnement et le milieu – qui demeure limité si on le compare à celui d'autres filières de production d'électricité –, il est important de prendre au sérieux les inconvénients qui peuvent en résulter pour les populations et les milieux d'accueil, d'autant plus qu'il est possible, dans la plupart des cas, de les éviter ou les réduire. Il y a là plus qu'une vulgaire manifestation du syndrome du « pas dans ma cour ». Il ne fait aucun doute que les développements éoliens en cours, particulièrement dans l'Est du Québec, risquent de modifier pour toujours l'intégrité d'espaces naturels et communautaires de plus en plus rares et recherchés, à moins que l'on n'exerce un contrôle rigoureux de leur implantation. » (Bouchard, 2008 p.30-31)

Le déboisement, la réfection des chemins publics, la construction des kilomètres de chemins d'accès en pleine forêt, le dynamitage, le bétonnage et l'érosion des sols, la circulation de grues géantes et de poids lourds sur nos terres agricoles et forestières, ne sont pas sans conséquences sur l'environnement, tant pour les humains, que pour la faune, la flore, les sols et les cours d'eau...!! Tout ça pour créer une énergie coûteuse qui fonctionne 25% du temps et dont les profits aboutissent dans les poches d'intérêts privés et étrangers. Réveillons-nous avant de regretter, comme plusieurs Européens, d'avoir sacrifié notre territoire pour pas grand chose ! Tout cloche dans le projet Éolien de l'Érable en raison des caractéristiques de la zone choisie (milieu habité, territoire montagneux et boisé, qualité des paysages...), mais aussi tout cloche dans la façon de faire le développement éolien au Québec. Il est tant que notre gouvernement choisisse une autre façon de faire les projets d'énergies éoliennes, sinon, à très court terme, plus jamais personne ne considérera d'un bon oeil cette énergie, et il sera très difficile de renverser la vapeur !





Bibliographie :

Blanchard, Jacques 2009. Les sept erreurs de l'Éolien industriel. Document accessible sur le site <http://www.ventdecolere.org>.

Bouchard Roméo, avec la collaboration du Conseil régional de l'environnement du Bas-St-Laurent, 2008. « Chapitre II. Le vent, une énergie douce... oui et non. Les impacts sur l'environnement et le milieu », dans L'éolien. Pour qui souffle le vent? Collectif sous la direction de Roméo Bouchard. Collection Actuels. Les Editions Écosociété.

Bouchard, Roméo, 2008. « Introduction Un vent de discorde », dans L'éolien. Pour qui souffle le vent? Collectif sous la direction de Roméo Bouchard. Collection Actuels. Les Editions Écosociété.

Cadart, Sabine, 2009. « L'éolien : écologique !? Pas si sûr... » CultureMag.fr, le 26/07/2009.

Chardonnet, Anne, 2005. Tourisme en terre occitane. Document accessible dans le site <http://www.ventdecolere.org>.

Chaumel, Jean-Louis, 2008. « Chapitre premier. L'énergie éolienne au Québec », dans L'éolien. Pour qui souffle le vent? Collectif sous la direction de Roméo Bouchard. Collection Actuels. Les Editions Écosociété.

Dubuc, Pierre et Gabriel Ste-Marie, 2008. « Chapitre IV. Faut-il nationaliser l'éolien ? Pour qui souffle le vent ? », dans L'éolien. Pour qui souffle le vent? Collectif sous la direction de Roméo Bouchard. Collection Actuels. Les Editions Écosociété..

Fortin, Marie-Josée et Gérald Domon, 2007. « Éolien et paysage : pour une véritable démarche de développement territorial » dans L'Action Nationale, 20-04-2007.

L'Expansion.com Paru le 06 mai 2009, Éolien : les « anti » attaquent dans toute l'Europe. <http://energie.lexpansion.com/articles/energies-renouvelables/2009/05>.

Lagacé, Patrick, 2007. « Éolien : une culture du silence et de l'ignorance. On donne le vent ! C'est comme Duplessis qui donnait le fer de la Côte-Nord une cenne la tonne ! » La Presse, samedi 01 septembre 2007

Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR). 2007. Les orientations du gouvernement en matière d'aménagement. Pour un développement durable de l'énergie éolienne. 20 p.

Mollard Bruno, 2009. « Condamné pour avoir vendu son bien sans avoir parlé du projet éolien », dans le Courrier de l'Ouest, vendredi 24 avril 2009.

Pierpont Nina, 2 mars 2005, Santé, risques et qualité de vie à proximité des installations éoliennes. À quelle distance sont-elles trop près ? Malone (New York, USA) Telegram, p. 5.

Crédits photos: Jean-Francois Gratton, Maxime Bouffard, Claude Charron, Wind Watch, Vent de Colère